

Arche SAS

Société par actions simplifiée au capital de 3 500 000 Euros
Siège social : rue de Fléteau - CHATEAU-RENAULT
604 800 599 RCS TOURS

60 B59



EXTRAIT DU
PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2008

A handwritten signature or mark in black ink, located to the right of the title.

L'an 2008 et le 30 juin,

Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINE,
et Mademoiselle Catherine HELAINE,

agissant en leur qualité de Président et Directeur Général de la société ARCHE LN, société par actions simplifiée au capital de 19 808 910 euro, ayant son siège social à PARIS 1er, 11 boulevard de la Madeleine, associée unique,

ont pris les décisions suivantes au vu des rapports établis par le Directoire, et par la société DELOITTE & ASSOCIES et Monsieur Michel DUNEIGRE, commissaires aux comptes.

Préalablement à la prise des décisions ci-après, toutes les informations nécessaires ont été adressées tant aux représentants du Comité d'entreprise qu'aux Commissaires aux comptes.

Ceci exposé, l'associée unique a pris les décisions suivantes portant sur :

- Nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes ;
- Pouvoirs à donner.

QUATRIEME DECISION


« L'associée unique décide de nommer :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire : le CABINET COULLIEN-UNGER, 1 rue Colbert TOURS (Indre-et-Loire) en remplacement de Monsieur Michel DUNEIGRE devenu commissaire aux comptes titulaire à la suite du décès de Monsieur Jacques DUMONT ;
- en qualité de commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Gontran UNGER, 1 rue Colbert TOURS (Indre-et-Loire), en remplacement de Monsieur Michel DUNEIGRE, ancien commissaire aux comptes suppléant.

A handwritten signature or mark in black ink, located at the bottom of the page.

SIXIEME DECISION

« L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales requises. »

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.